



Guide des vaccinations

Édition 2008

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
COMITÉ TECHNIQUE DES VACCINATIONS



ANNEXE 1

Composition du Comité technique des vaccinations

Arrêté du 18 septembre 2007, portant nomination au Comité technique des vaccinations

Par arrêté de la ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports en date du 18 septembre 2007, sont nommés membres du Comité technique des vaccinations au titre des personnalités qualifiées (avec voix délibérative) :

- M^{me} Dominique Abiteboul**, médecin du travail, hôpital Bichat-Claude Bernard, Paris
- M^{me} Brigitte Autran**, immunologiste, faculté de médecine Pierre-et-Marie Curie, Paris
- M. Jean Beytout**, médecin infectiologue, CHU de Clermont-Ferrand
- M^{me} Agathe Billette de Villemeur**, médecin de santé publique épidémiologiste, conseil général de l'Isère, Grenoble
- M^{me} Véronique Dufour**, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, Paris
- M. Gérard Duru**, économiste de la santé, laboratoire d'analyse des systèmes de santé, CNRS, université de Lyon I, Lyon
- M. Daniel Floret**, pédiatre, hôpital Edouard-Herriot, Lyon
- M. Joël Gaudelus**, pédiatre, hôpital Jean-Verdier, Bondy
- M. Serge Gilberg**, médecin généraliste, Paris
- M. Emmanuel Grimprel**, pédiatre, hôpital Armand-Trousseau, Paris
- M^{me} Odile Launay**, médecin interniste, groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent-de-Paul, Paris
- M. Thierry May**, médecin infectiologue, CHU de Nancy
- M^{me} Anne-Marie Monnier-Curat**, sage-femme, centre hospitalier intercommunal du Val d'Ariège, Foix
- M^{me} Elisabeth Nicand**, microbiologiste, hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, Paris

M. Michel Rosenheim, médecin de santé publique, épidémiologiste, hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris

M^{me} Dominique Salmon-Ceron, médecin infectiologue, groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent-de-Paul, Paris

M. Jérôme Sclafer, médecin généraliste, Paris

M. Muhamed-Kheir Taha, microbiologiste, Institut Pasteur, Paris

M. Didier Torny, sociologue, INRA TSV, Ivry-sur-Seine

M. Benoît de Wazières, médecin gériatre, CHU Carêmeau, Nîmes

Arrêté du 18 septembre 2007, relatif au Comité technique des vaccinations

Au titre de membre de droit (sans voix délibérative)

- 1° Deux représentants du directeur central du service de santé des armées;
- 2° Le directeur général de l'Action sociale ou son représentant;
- 3° Le directeur général de l'Enseignement scolaire ou son représentant;
- 4° Le directeur général de la Santé ou son représentant;
- 5° Le directeur de la Sécurité sociale ou son représentant;
- 6° Le directeur de la Recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques ou son représentant;
- 7° Le directeur général du Travail ou son représentant;
- 8° Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ou son représentant;
- 9° Le directeur général de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé ou son représentant;
- 10° Le directeur général de l'Institut de veille sanitaire ou son représentant;
- 11° Le directeur de la Haute Autorité de santé ou son représentant;
- 12° Le président du Conseil national de l'Ordre des médecins ou son représentant.

Invitée d'honneur (sans voix délibérative)

M^{me} Nicole Guérin, pédiatre, coordinatrice du *Guide des vaccinations*, Antony

Secrétariat et coordination

Direction générale de la santé, MASPRAS, Secrétariat général du Haut Conseil de la santé publique